

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juillet 2017

**ORDONNANCES ÉLABORATION DÉCISIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR
L'ENVIRONNEMENT - (N° 91)**

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 15

présenté par

M. Zulesi

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les parties prenantes à »

les mots :

« le public au cours de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel, le terme « parties prenantes » n'apparaissant pas suffisamment défini.